



A Mme Josiane COSTANTINO-BOSSUET  
DRH ASF  
Directions Support  
74 allée de Beauport  
CS 90304  
84278 VEDENE Cedex

Objet : Préavis de grève du 17/09/2020

Anglet, le 8 septembre 2020

Courrier en RAR n° 3p 000 092 9558 2

Madame,

Le remaniement ministériel, qui a changé les têtes sans changer les orientations, ne doit tromper personne. Les salariés, les fonctionnaires, les privés d'emplois et les retraités doivent continuer à préserver leurs intérêts et à s'organiser, tous ensemble, pour faire obstacle au monde voulu par Macron, Castex et le Medef.

Ainsi, conformément aux articles L.2511-1, L.2512-2 et suivants du Code du travail, j'ai l'honneur de vous informer que le syndicat CGT-ASF prévoit un mouvement de grève pour faire entendre nos revendications pour que le monde « d'après » ne soit pas pire que le monde « d'avant », avec le passage aux 32 heures de travail par semaine pour toutes et tous (création immédiate d'emplois), les augmentations des salaires, des retraites et le Smic à 1800 euros, égalité salariale (soutien à une meilleure consommation des ménages), le renforcement de notre sécurité sociale et de notre système de retraite solidaire par répartition, avec un départ en retraite à taux plein à 60 ans (Solidarité intergénérationnelle et création d'emplois) et la suppression de la réforme de l'assurance chômage (ne pas faire payer les plus précaires, solidarité).

**Cette grève se déroulera du mercredi 16 septembre à 20h au vendredi 18 septembre 2020 à 6h.**

Cette action collective concerne tous les salariés de l'entreprise dont les revendications sont les suivantes :

- Le retour à des effectifs suffisants, en recrutant du personnel extérieur en CDI, dans toutes les filières, notamment dans les équipes viabilité, sécurité et péage pour un retour à des conditions de travail et de sécurité nécessaires pour préserver la santé physique et mentale des salariés.
- L'aménagement des fins de carrières pour les métiers pénibles et/ou dangereux, par des départs anticipés à organiser dans une nouvelle convention d'entreprise.
- Un véritable dialogue social qui permette le maintien de nos acquis sociaux et le gain de nouveaux avec un retour à de vraies négociations sans chantage ou menaces.
- La restitution des jours de repos et de congés injustement pris aux salariés sous prétexte du Covid.
- Retour à la gratuité totale des péages pour les salariés, les retraités et les futurs embauchés.
- Ouverture de négociations pour permettre à **tous** les salariés de bénéficier d'une prime « Mutuelle » en fin de carrière.
- Revalorisation des heures d'astreintes, de nuit et d'interventions, des heures week-end et jours fériés.

Pour la CGT-ASF,

  
Gwenaëlle LABARTHE